

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3339)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 646

présenté par

Mme Gomez-Bassac, Mme Hérin, M. Berta et M. Raphan

ARTICLE 3

À la seconde phrase de l'alinéa 9, substituer au mot :

« cette »,

le mot :

« la ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.